



DÉCOUVERTE PRINTANIÈRE D'UN CHEVALIER GRIVELÉ *ACTITIS MACULARIA* EN CÔTE-D'OR

Grégoire SCHNEIDER

Découverte

Dans le courant de l'après-midi du 14 mai 2016, dans le chenal reliant les étangs de Fontaine-Française, chenal qui est bordé d'une petite vasière de chaque côté, je découvre un chevalier « tout sale » ! En regardant de plus près, je constate qu'il s'agit d'un Chevalier grivelé *Actitis macularia*, dont j'avais regardé la fiche d'identification (complètement par hasard en comparant les différents chevaliers) la veille dans le guide ornitho en préparant ma sortie...

Il était en compagnie de deux Chevaliers guignettes *Actitis hypoleucos*. Le temps d'observation était suffisamment long pour le perdre de vue à plusieurs reprises et le voir revenir en volant un peu plus tard, ce qui m'a permis de bien observer les différents critères. Au bout d'environ 1h30 d'observation de cette incroyable rareté, il s'est envolé à nouveau vers l'étang puis est repassé plus haut que la cime des arbres, ce qui laissait supposer qu'il quittait cette halte migratoire. Les deux chevaliers guignettes, eux, sont restés sur place.

Identification

L'individu observé était en plumage nuptial, avec les mouchetures noires, ce qui facilite l'identification. En effet, hors plumage nuptial, le Chevalier grivelé est encore plus ressemblant au Chevalier guignette. Mais, même en plumage nuptial, il peut y avoir confusion avec un Chevalier guignette qui a des marques de boue. En comparaison avec le Chevalier guignette, le Chevalier grivelé se distingue également par les critères suivants :

- la queue dépasse moins des ailes,
- les côtés brunâtres de la poitrine sont plus uniformes,
- les pattes sont d'un jaune plus vif, notamment l'hiver,
- le bec est plus court et rosé à la base,
- en vol, la barre alaire blanche est plus courte,
- le bord des tertiaires n'est pas dentelé (chez le juvénile),
- enfin, le cri est un peu plus bref.

Concernant la taille, il n'y a pas beaucoup de différences (tableau 1) : le Chevalier grivelé est légèrement plus petit et plus léger mais avec des ailes plus longues. Cela reste toutefois difficile à comparer en l'absence de comparaison directe !

	Envergure	Longueur	Poids
Chevalier grivelé	37-40 cm	18-20 cm	34-50 g
Chevalier guignette	38-41 cm	18-21 cm	40-60 g

Tableau 1 : Comparaison des mensurations des Chevaliers grivelé et guignette (Sources : Guide Ornitho et Oiseaux.net)



Photo 1 : en plumage nuptial, l'identification du Chevalier grivelé ne pose aucun problème ! (A.Rougeron)

Statut

Le Chevalier grivelé est un oiseau américain qui niche aux États-Unis et qui, lors de sa migration, traverse soit le Mexique soit la Floride pour hiverner en Amérique du Sud. Il arrive parfois qu'un individu se retrouve en Europe sur la côte Atlantique. Mais sa présence à l'intérieur des terres reste exceptionnelle.

Discussion

De 1987 à 2015, on comptait 23 observations de Chevalier grivelé en France (Ornithos, n° 116, p 293), soit 0,8 observation par an. Cette moyenne passe toutefois à 2,5 par an sur les 6 dernières années. La consultation du site Oiseaux rares fait toutefois ressortir que 6 individus ont été observés en 2016, ce qui constitue un record pour cette espèce. Ce nombre de mentions croissant est sûrement dû à

une meilleure connaissance de cette espèce et à une plus forte pression d'observation.

Ce sont en général des individus isolés (sauf par deux fois, deux individus ont été observés ensemble). Les observations sont presque exclusivement localisées sur le littoral entre le Pas-de-Calais et la Gironde, avec un plus grand nombre d'observations dans le Finistère. 8 observations ont été faites dans les terres : l'Eure, l'Indre, les Hautes-Alpes, l'Ain, le Puy-de-Dôme, l'Essonne, l'Aude et donc la Côte-d'Or sont les départements visités.

Alors, quel scénario a pu conduire un Chevalier grivelé à Fontaine-Française au printemps ? L'hypothèse la plus plausible est qu'il est arrivé sur les côtes occidentales de l'Europe (ou de l'Afrique) à l'automne précédent, peut-être suite à un

phénomène déroutant comme une dépression au niveau du golfe du Mexique. Ensuite il aura pu se joindre à des chevaliers guignettes pour la migration post-nuptiale jusqu'à un hivernage en Afrique. Puis il sera remonté avec ces mêmes compagnons de route pour la migration pré-nuptiale. Encore une fois, il ne s'agit que d'une hypothèse !

Conclusion

Le Chevalier grivelé qui a été observé à Fontaine-Française était donc la 25^{ème} mention française et le 7^{ème} à l'intérieur des terres. L'observation de cet oiseau américain en Côte-d'Or était une chance vraiment exceptionnelle, qui probablement ne se renouvellera pas de sitôt. Mais cet exemple montre que cela vaut la peine d'ouvrir l'œil, et le bon !

BIBLIOGRAPHIE

DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, Paris : 238.

REEBER S. & KAYSER Y. (2015). Les oiseaux rares en France en 2014. 32^{ème} rapport du Comité d'Homologation National. Ornithos 22-6, Nov.Décembre 2015 (n°116) : 293.

SVENSON L., MULLARNEY K. & ZETTERSTRÖM D. (2014). Le Guide Ornitho. Delachaux et Niestlé, Paris : 154, 168.